

Secrétariat général  
Direction des ressources humaines

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2015 portant inscription au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au sein des ministères économiques et financiers**

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps;

Vu l'avis émis le 2 juillet 2015 par la commission administrative paritaire compétente à l'égard des membres du corps des attachés d'administration de l'État relevant des ministères économiques et financiers,

Arrêtent:

Article 1<sup>er</sup>

Les attachés d'administration de l'État dont les noms suivent sont, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 susvisé, inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État au sein des ministères économiques et financiers au titre de l'année 2015:

M. Michel BESSOU  
Mme Brigitte BESSOU-MESLET  
M. Alain CARTIER  
Mme Isabelle COLAS  
Mme Andrée DENANCE-TRAN  
M. François GACON  
M. Jacques GRIDELET  
Mme Catherine LE RUDULIER  
Mme Christine LEMAIRE  
Mme Sylvie LEROY  
Mme Rosaria MARGIOTTA  
Mme Laurence NIED  
M. Jean-Hugues PIERSON  
M. Daniel VASSAS  
M. Sylvain VASSEUR  
Mme Michèle YOUNSI  
M. Jean-François ZAMORA

Article 2

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Pour les ministres et par délégation :  
*Le sous-directeur de la gestion des personnels  
et des parcours professionnels,*  
M. GAZAVE